ÉLECTION POUR LE CONSEIL DES ÉTATS PREMIER TOUR

22 octobre 2023



Il peut y avoir des changements de dernière minute. Vous trouvez les changements sur internet www.ge.ch/elections/20231022/

VOTER POUR LE CONSEIL DES ÉTATS



Le Conseil des États

Ce sont les personnes qui:

- représentent les cantons suisses
- choisissent les lois de la Suisse
- surveillent les finances de la Suisse
- élisent les membres du gouvernement suisse
- surveillent les membres du gouvernement suisse
- Genève choisit 2 personnes

Il faut choisir 2 personnes pour le Conseil des États.

VOUS VOTEZ POUR LE PREMIER TOUR

Chaque électeur envoie un bulletin.

On compte tous les bulletins valables.

Une personne est élue si son nom a une coche sur la moitié des bulletins valables + 1.

Si moins de 2 personnes sont élues il y aura un deuxième tour.

COMMENT VOTER



Vous prenez le bulletin blanc.



Vous mettez une coche devant 2 personnes, **pas plus**.

Vous pouvez aussi mettre moins de coches.



Vous pouvez aussi ne rien mettre.



Vous mettez votre bulletin dans la petite enveloppe blanche.